



*Au Marché, j'y vais !*

**Marché place de la Poype**

Le dimanche de 7 h 30 à 12 h 30

## INFORMATIONS MUNICIPALES

**Cérémonie du 8 mai 1945**

A l'heure où nous écrivons, la cérémonie devrait se dérouler sans public, en présence de M. le Maire, de représentants des anciens combattants et du conseil municipal.

### ➔ ÉLECTIONS RÉGIONALES 2021

Les dimanches 13 et 20 juin 2021, les électeurs sont appelés à désigner leurs élus régionaux.

Le conseil régional a compétence pour promouvoir le développement économique, social, sanitaire, culturel et scientifique de la région, le soutien à l'accès au logement et à l'amélioration de l'habitat, le soutien à la politique de la ville et à la rénovation urbaine et le soutien aux politiques d'éducation et l'aménagement et l'égalité de ses territoires, ainsi que pour assurer la préservation de son identité et la promotion des langues régionales, dans le respect de l'intégrité, de l'autonomie et des attributions des départements et des communes.

Pour pouvoir voter, il faudra être inscrit sur les listes électorales et présenter obligatoirement **l'un des 12 documents suivants** :

- CNI et passeport en cours de validité ou périmés depuis moins de 5 ans
- Permis de conduire (y compris permis rose)
- Récépissé délivré aux personnes en situation de contrôle judiciaire
- Ou l'un des huit documents suivants, devant obligatoirement être munis d'une photographie et en cours de validité : carte d'identité de parlementaire, carte d'identité d'élu local, carte vitale, carte du combattant, carte d'invalidité ou mobilité inclusion, carte d'identité de fonctionnaire, permis de chasser.

**Fin des inscriptions sur les listes électorales le 7 mai 2021 minuit.**



## A vos agendas...

### Dimanche 11 avril :

- dégustation et vente de vins par les **Amis de l'école**, sur le marché

### Dimanche 25 avril :

- **Amélie la vie** : randonnée pédestre – Rv 9h30 devant le foyer rural

- **Foot** : vente à emporter de boudin et saucisson 8 h à 11 h 30 Place du marché

### Dimanche 2 mai :

- dégustation et vente de vins par les **Amis de l'école**, sur le marché

### Dimanche 9 mai :

- vide greniers des **Amis de l'école** – extérieur du Foyer rural

### Dimanche 16 mai :

- dégustation et vente de vins par les Amis de l'école, sur le marché

### Mardi 1<sup>er</sup> juin :

- **conseil des enfants** : matinée sans voiture

### Dimanche 6 juin :

- représentation de Montanay théâtre 14 h ou 17 h (à préciser) – Foyer rural

### Dimanches 13 et 20 juin :

- élections régionales – Foyer rural

### Procurations :

Pour faciliter les votes, surtout en cette période de crise sanitaire, la loi permet à chaque électeur mandataire de disposer de deux procurations (contre une seule en principe). L'électeur qui donne procuration et celui qui vote à sa place doivent être inscrits sur la même liste électorales de la même commune (et non même bureau de vote).

Nouveau dispositif dématérialisé « [maprocuration.gouv.fr](http://maprocuration.gouv.fr) »

## MAIRIE DE MONTANAY

116, rue Centrale • Tél. 04 78 91 24 55 • [www.commune-montanay.fr](http://www.commune-montanay.fr)

Lundi, mardi, jeudi et vendredi : 8 h 30 à 12 h et 15 h à 17 h

Mercredi : 8 h 30 à 12 h / Samedi : 9 h à 11 h 45 **sauf vacances scolaires et le dernier samedi du mois**



Ouverture des inscriptions de l'ASI pour les vacances d'été le lundi 17 mai 2021 sur le site <http://www.asi.asso.fr/>

## ➔ INFO TRAVAUX SUR LA COMMUNE

Pendant les mois d'avril et mai de nouveaux travaux seront réalisés sur la commune :

- Le réaménagement du parking du stade. Les travaux se dérouleront pas tranches afin de permettre l'accès aux installations sportives (foot, tennis, boîte à musique...). L'objectif est de créer des places en épis ainsi qu'un sens unique de circulation avec une sortie sur le rondpoint du gymnase.
- Profitant du confinement le revêtement de la salle des sports sera refait.
- La réfection des cours de tennis devrait également démarrer en mai (ou juin).

## ➔ JOURNÉE SANS VOITURE

**Zéro voiture sur le parking de l'école le matin du mardi 1<sup>er</sup> Juin à 8 h 30,**

c'est le pari que lance le Conseil communal d'enfants. Organisons-nous pour venir à pied, à vélo, avec le pédibus ... Le Conseil d'enfants compte sur vous !



## ➔ TRAVAUX D'EXTÉRIEURS : RAPPEL DE QUELQUES RÈGLES

### **Brulage des déchets verts :**

Outre les risques d'incendie qu'il génère, le brulage des déchets verts est à l'origine de troubles de voisinages causés par les odeurs et fumées.

Il contribue significativement à la dégradation de la qualité de l'air et nuit à la santé des personnes (émission de particules et de composés cancérigènes).



Il est rappelé que dans le cadre de la préservation de la qualité de l'air dans le Rhône :

- "Tout brulage à l'air libre des ordures ménagères ou des déchets industriels est interdit", suivant article 84 du règlement sanitaire et départemental du Rhône.

- "L'incinération à l'air libre ou à l'aide d'un incinérateur individuel des déchets verts (hors déchets agricoles ou forestiers et cas dérogatoires) est interdite" suivant arrêté préfectoral du 20 décembre 2013

### **Bruit de chantier :**

Les travaux agricoles, les chantiers de travaux publics ou privés, les travaux concernant les bâtiments et leurs équipements, qu'ils soient soumis à une procédure de déclaration ou d'autorisation, qu'ils s'effectuent à l'extérieur ou à l'intérieur des bâtiments, sur la voie publique ou dans les propriétés privées, quelle que soit la nature des outils utilisés (industriels, agricoles, horticoles...), sont interdits, lorsqu'ils sont sources de bruit :

- Avant 7 heures et après 20 heures du lundi au samedi
- Toute la journée les dimanches et jours fériés sauf en cas d'intervention urgente nécessaire au maintien de la sécurité des personnes ou des biens.

Horaires autorisant les bruits de voisinage notamment les tontes des pelouses :

- De 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 19 h 30 en semaine
- De 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h le samedi
- De 10 h à 12 h les dimanches et jours fériés

## ➔ COMPOSTAGE PARTAGÉ

La Métropole de Lyon accompagne (depuis 2005) les initiatives de compostages partagés, en pied d'immeuble, dans les quartiers ou copropriétés. Cette aide est toujours d'actualité.

Le matériel est pris en charge et une aide technique ainsi qu'une formation des référents sont proposés. Ce type de compostage est déjà en place dans les écoles de Montanay, en lien avec le restaurant scolaire.

Vous trouverez toutes les informations, de nombreuses fiches pratiques et des formations pour démarrer et bien gérer le compostage, partagé ou individuel, sur le site :

[www.grandlyon.com/services/le-compostage-des-dechets](http://www.grandlyon.com/services/le-compostage-des-dechets)  
Un accompagnement pour le compostage individuel serait à l'étude par la Métropole.

Pour mémoire, le compostage permet de réduire de 30 % sa poubelle quotidienne et de produire un fertilisant 100 % naturel pour les plantations, en adoptant simplement de nouveaux réflexes.

"Tous au compost" est un évènement annuel, vous pouvez retrouver les évènements proposés du 27/03 au 10/04 sur le site [www.semaineducompostage.fr](http://www.semaineducompostage.fr)

## ➔ LA PAROISSE

- Messes dominicales à l'église de Montanay à 9 h : dimanche 2 mai et 6 juin.
- Messes en semaine : tous les mercredis à 18h30.

Attention : en période de couvre-feu la messe a lieu le mercredi matin à 9h30 suivie d'un temps d'adoration.

- Pour les fêtes de l'Ascension : jeudi 13 mai et de Pentecôte : dimanche 23 mai

Pour tous les autres services de la Paroisse, veuillez consulter le site de la Paroisse : <https://valdesaone.info/>

## ➔ 19<sup>ÈME</sup> BIENNALE DE LA DANSE

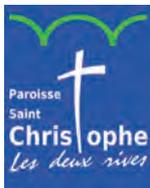
La Biennale de la danse, reportée, devrait avoir lieu du **26 mai au 16 juin 2021**.

Le Défilé, aux couleurs de l'Afrique, sera présenté, en partenariat avec Les Nuits de Fourvière, les 29 et 30 mai au Grand théâtre devant un public assis composé exclusivement des participants et de leurs familles. Il sera retransmis sur France 3 Auvergne-Rhône-Alpes pour que cet événement attendu à chaque Biennale soit vécu par le plus grand nombre.

En présence de la chorégraphe Germaine Acogny et de la chanteuse Fatoumata Diawara, les deux marraines de l'édition 2021, les douze groupes issus de la métropole de Lyon et de la région Auvergne Rhône-Alpes investiront la scène à ciel ouvert du site romain lors de trois représentations.

Le site des Usines Fagor sera dédié à la jeunesse.

Pour tous renseignements : [www.labiennaledelyon.com](http://www.labiennaledelyon.com)



## ➔ USM MONTANAY FOOT

L'U.S.M Football de Montanay vous propose **dimanche 25 avril 2021** de 8 h à 11 h 30, place du marché sa **10<sup>ème</sup> vente à emporter de boudins, andouillettes et saucissons à cuire**.



Il est conseillé de réserver auprès de JP BERTILLER au **06 16 22 33 28**.

La vente initialement prévue le dimanche 28 février a été reportée pour des raisons médicales. Le Club s'en excuse.

## ➔ MONTANAY THÉÂTRE

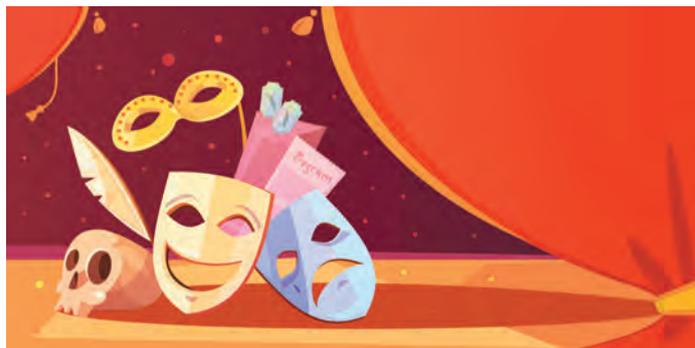
Dans ce contexte exceptionnel et si particulier, nos jeunes participants du Groupe Théâtre ont pu reprendre les ateliers depuis janvier.

Le groupe s'exerce à cet art avec enthousiasme.

**Une présentation est planifiée pour le dimanche 6 juin 2021** au Foyer rural si les conditions sanitaires le permettent.

Pour tous renseignements :

Tél. : **06 18 69 27 44** - [montanaytheatre@sfr.fr](mailto:montanaytheatre@sfr.fr)



## ➔ ASSOCIATION AMÉLIE LA VIE

À l'heure où nous écrivons ces lignes nous espérons toujours pouvoir vous retrouver pour notre randonnée pédestre prévue le dimanche 25 avril prochain avec un départ du foyer rural à 9 h 30.

Cet événement est pour nous un plaisir de vous retrouver pour vous faire découvrir ou redécouvrir les alentours de notre village où la nature est si belle, mais c'est aussi l'occasion d'échanger sur nos projets associatifs, de renouveler ou de prendre une adhésion pour nous soutenir.

L'an passé a été une succession de rendez-vous manqués pour nombre d'entre nous mais nous avons quand même pu avancer sur le montage des Colibris, l'habitat partagé pour personnes cérébrolésées que nous créons au sein d'un immeuble construit par le bailleur social Dynacité, à Sathonay-Camp.

Le permis de construire déposé en juin 2020 nous donne

comme finalité une ouverture en 2023.

Pour faciliter au maximum la vie au quotidien de ces personnes en situation de handicap, la domotique est au cœur de ce projet.

Elle permettra de contrôler, programmer, sécuriser et automatiser l'habitat. Pour cela il nous faut un financement important, ce qui nous amène à répondre à de nombreux appels à projets. Trouver des locataires et déterminer quelle structure de services à la personne pourra les accompagner a également été une grosse part de notre travail en 2020.

Pour toute question ou information consultez notre site internet [www.amelielavie.com](http://www.amelielavie.com), notre page Facebook

**Amélie la Vie** ou écrivez-nous : [contact@amelielavie.com](mailto:contact@amelielavie.com)



## 10 ans tout rond et nouveau projet de Beach Volley

Le club de volley de Montanay vient de souffler ses 10 bougies !



À cette occasion nous avons lancé notre premier journal, avec un premier numéro sous forme de rétrospective avec photos, anecdotes et interviews, que nous avons le plaisir de vous présenter sous ce lien/QR code <https://madmagz.com/fr/magazine/1869198#/> (retrouvez-le en cliquant sur l'article "A la une" de notre site Web [nmvb.fr/](http://nmvb.fr/)).

À cette occasion également, le club souhaite lancer un de ses projets sportifs de moyen terme : étendre son offre de pratique classique du volley en salle, à celle du volley en extérieur sur sable (beach volley).

À cet effet, nous lançons une enquête auprès de tous les habitants du Val de Saône, destinée à évaluer la pertinence de ce projet.

Vous êtes donc toutes et tous invité.e.s, quel que soit votre âge et niveau de connaissance du volley, à répondre au sondage à ce sujet en page d'accueil de notre site Web, consultable aussi via ce lien/QR code : <https://www.nmvb.fr/evenements/2021/02/10/10-ansdeja-sondage-beach-volley-1468525>



Les réponses nous aideront à trouver un espace pour implanter un terrain de Beach Volley sur une des communes du Val de Saône, le tout premier dans ce secteur. Le but étant de rendre plus accessible à tous la pratique de ce sport dans le Val de Saône. Un grand merci à toutes et à tous pour votre participation !

Le Bureau [nmvb.fr/Facebook.com/NeuvilleMontanayVB/](http://nmvb.fr/Facebook.com/NeuvilleMontanayVB/)

# Séjour BEACH VOLLEY



**Séjour de vacances  
Beach Volley & activités de montagne**

HAPPY  
HOLIDAYS

**Du 11 au 20 juillet 2021  
Méaudre (Isère)**

**Tarif : 650€**



**Pour plus d'informations  
Contact : 06 02 31 39 13  
entraîneurs@nmvb.fr**



## INFO TRAVAUX



### BIFURCATION LGV DE MONTANAY

#### OPÉRATION DE RÉGÉNÉRATION D'AIGUILLAGES DU 8 MARS AU 13 JUIN 2021

À partir du 8 mars, SNCF Réseau effectue des travaux de régénération d'aiguillages, mais aussi de remplacement des composants de la voie : ballast, traverses et rails.

Ces opérations sont engagées par SNCF Réseau et elles entrent dans sa politique pluriannuelle de régénération des axes structurants du réseau.

Elles ont pour objectif la régénération complète des composants de la voie, afin d'offrir la pérennité et la régularité à 25 ans sur ses axes nationaux.

**Sur le chantier, tout est fait pour limiter autant que possible les nuisances liées à ces travaux.**



#### DES TRAVAUX RÉALISÉS DE NUIT ET SUR DEUX WEEK-ENDS « COUP DE POING »

Les travaux seront organisés comme suit :

- De nuit de 22h à 6h, du lundi 8 mars au dimanche 13 juin 2021.
- En continu, du samedi 15 mai à minuit au dimanche 16 mai 2021, à 6h.
- En continu, du dimanche 23 mai à minuit au lundi 24 mai 2021, à 6h.

**11,2 M€**  
FINANCÉS ENTIÈREMENT  
PAR SNCF RÉSEAU

**Nous vous remercions de votre compréhension pour la gêne occasionnée pendant les travaux.**

#### UNE BOÎTE VOCALE À VOTRE DISPOSITION



Pour toute question relative au chantier, une boîte vocale est à votre disposition au : **09 70 40 28 47** Prix d'un appel local





## ➔ LES AMIS DE L'ÉCOLE

Le printemps est là et chez les Amis de l'école les projets fleurissent ! Il nous faut parfois élarger, re-tailler des projets sur mesure mais n'est-ce pas aussi grâce à cela que la nature repart de plus belle ?

Après un carnaval que nous avons été contraints de fêter à distance sous forme de vidéo participative (mais cet épouvantail de Monsieur carnaval ne perd rien pour attendre), nous maintenons le vide greniers et cabanons de jardin le 9 mai 2021, uniquement en extérieur sur le parking du Foyer Rural (et il est déjà complet!).

**La commission Vins** a sarclé, biné, ameubli, puis choisi avec soins ses graines de vins de "de Printemps" pour vos palais délicats. Blancs, rouges, rosés, clairet... En bouteille, carton ou cubi... les variétés sont multiples ! Vous pourrez venir les goûter puis les réceptionner lors des marchés dominicaux Montanais (dégustation les 11/04, 02/05, 16/05 ; cf bon de commande et explications ci-après).

**La commission Gourmandises** veille au grain et ne voit pas passer les saisons : les traditionnelles bières et pizzas de - veille de vacances scolaires sont toujours un succès grâce à vous... ce qui récompense largement tous nos efforts. Merci à vous car nous battons des records !

Nous comptons sur votre mobilisation pour la dernière vente de l'année au mois de mai pour fêter les papas et les mamans. Que l'on soit né dans un chou ou dans une rose, on a forcément quelqu'un à gâter : vins, thé, café, fleurs... nous avons pour l'instant des idées mais encore rien de concret alors n'hésitez pas à nous transmettre un bon plan, un producteur coup de coeur...

Aux Amis de l'école point de gazon synthétique, que des sourires vrais. N'hésitez pas à vous manifester ([montanayamis2lecole@gmail.com](mailto:montanayamis2lecole@gmail.com)) que ce soit pour vous greffer à court ou long terme ou juste nous aider/tuteurer 1 heure, nous serons ravis de cultiver un projet avec vous !



## VENTE DES VINS DE PRINTEMPS

### Bon de commande

Avec l'arrivée des beaux jours, l'association des Amis de l'école de Montanay vous propose sa sélection de vins de printemps pour agrémenter vos barbecues, piques niques et autres apéros au soleil !

Si vous souhaitez avoir plus d'informations concernant les vins sélectionnés vous pourrez trouver un descriptif détaillé sur le site des A2L (<https://sites.google.com/site/amis2lecole>).

Sinon, vous pourrez venir à notre rencontre sur notre stand au marché du Dimanche matin de Montanay pour déguster et commander les différents vins. Nous serons présents les dimanches 11/04, 02/05 et 16/05.

Les livraisons des vins de printemps se feront sur 2 dates :

- La première le dimanche 2 mai entre 10 h et 13 h. Avec prise des commandes entre le 17/03 et le 14/04.
- La seconde le dimanche 6 juin entre 10 h et 13 h. Avec prise des commandes entre le 15/04 et le 19/05.

La remise des commandes aura lieu les deux fois au marché de Montanay du dimanche matin.

- **Prise de commande** via ce bon de commande, déposé dans la boîte aux lettres des A2L ou par email ([montanayamis2lecole@gmail.com](mailto:montanayamis2lecole@gmail.com)).
- Paiement par chèque ou espèce à déposer dans la boîte aux lettres des A2L ou lors du retrait des commandes.

Comme pour toutes les ventes, l'intégralité des bénéfices est reversée à l'association des Amis de l'école : vous offrez ainsi aux enfants des écoles maternelle et primaire de Montanay davantage d'activités, de sorties, d'animations, etc...

L'ensemble des vins a été sélectionné avec l'aide de Gilbert Ségura, directeur du Cercle Œnophile Français.



## VENTE DES VINS DE PRINTEMPS : Bon de commande

VINS BLANCS		
VIN	PRIX	QUANTITE
<b>AOC – Corbières – Fortes têtes 2019 – Vin du Pays Cathare</b> Poissons en sauce et coquillage, apéritifs dinatoires. Servir entre 8°C et 10°C. A boire dans les 2 ans.	Bouteille : 6,50€ Carton : 39€	
<b>AOC – Bourgogne – Viré Clessé 2018</b> Terrines de poissons de rivière, poissons blancs, viandes blanches et fumées, saucissons briochés, raclette aux fromages de caractères. Servir entre 8°C et 13°C. A boire tout de suite ou dans les 3 ans.	Bouteille : 9,90€ Carton : 59,40€	
<b>AOC – Colline Rhodaniennes – Viognier 2020</b> Apéritif, charcuterie, ris de veau à la crème, turbot, charcuteries, viandes rouges, volailles rôties, plats méridionaux, légumes farcis, fromages affinés. Servir entre 9°C et 12°C. A boire tout de suite ou dans les 3 ans.	Bouteille : 10,50€ Carton : 60€	
<b>AOC – Crozes Hermitage – Cuvée particulières 2019</b> Apéritif, poissons nobles, viandes blanches à la crème, plateau de fromage. Servir entre 10°C et 12°C. A boire tout de suite ou dans les 5 ans.	Bouteille : 12,50€ Carton : 75€	
VINS ROSES		
<b>IGP – Grenache Gris – 2019/2020 – Vin du Pays Cathare</b> Apéritifs dinatoires, salades composées, grillades, pizzas. Servir entre 10°C et 14°C. A boire dans les 2 ans.	Bouteille : 5,50€ Carton : 33€	
<b>AOC – Bordeaux – 2020</b> Salades composées, charcuteries, grillades, cuisines épicées et exotiques. Servir entre 7°C et 12°C. A boire dans les 2 ans.	Bouteille : 6,50€ Carton : 39€	
<b>AOC – Coteaux Bourguignon – Cuvée Joséphine 2020</b> Apéritif, sur des entrées, salades composées, grillades de viandes ou de poissons, tajines, plats asiatiques, seul pour le plaisir. Servir entre 8° et 10°C. A boire dans l'année.	Bouteille : 8€ Carton : 48€	
<b>Nom Prénom :</b>	<b>Téléphone :</b>	
<b>Mail :</b>	<b>Date signature :</b>	

L'abus d'alcool est dangereux pour la santé, à consommer avec modération.

CLAIRET		
VIN	PRIX	QUANTITE
<b>AOC – Clairet de Bordeaux sec - 2020</b> Barbecue, salades composées, cuisines épicées et exotiques, cuisines asiatiques, gâteaux chocolat et fruits rouges. Servir entre 7°C et 12°C. A boire tout de suite ou dans les 2 ans.	Bouteille : 6,90€ Carton : 41,40€	
VINS ROUGES		
<b>AOC – Saint Pourçain – La Ficelle 2020</b> Apéritif, charcuteries, lyonnaises, andouillettes, sabodet en sauce, saucisson brioché, grillades, fromage. Le vin des copains. Servir entre 10°C et 14°C. A boire dans l'année.	Bouteille : 7,50€ Carton : 43,80€	
<b>AOC – Bourgogne – Pinot noir 2018</b> Charcuterie, pâtés et rillettes, viandes rouges grillées ou rôties, fromages à pâtes cuites ou affinées. Servir entre 14°C et 16°C. A boire dans les 3 à 4 ans.	Bouteille : 9,20€ Carton : 54€	
<b>AOC – Régnié – Cuvée sans sulfite ajouté - 2019</b> Grillades de viandes rouges, grillades de volailles, salades composées, buffet campagnard, fromages fermiers. Servir entre 14°C et 16°C. A boire dans les 4 ans. Conserver en cave à moins de 16°C	Bouteille : 10€ Carton : 57€	
<b>AOC – Crozes Hermitage - 2019</b> Charcuteries, viandes rouges, volailles rôties, plats méridionaux, légumes farcis, fromages affinés. Servir entre 12°C et 16°C. A boire tout de suite ou dans les 3-5 ans.	Bouteille : 12,50€ Carton : 72€	
<b>AOC – Brouilly – Gamay noir - 2018</b> Viandes en sauce, gibiers, lièvre à la royale, canard à l'orange, faisan farcis, foie gras. Servir entre 16°C et 18°C. A boire sur 3 à 10 ans.	Bouteille 15€ Carton : 90€	
CUBIS		
<b>CUBI – Terre d'expression – Rosé – 5L</b> Apéritif, tapas, charcuteries. Servir entre 8°C à 10°C. A boire tout de suite.	20€	
<b>CUBI – Terre d'expression - Blanc – 5L</b> Apéritif, crustacés, coquillages. Servir entre 8°C à 10°C. A boire tout de suite.	20€	
<b>MONTANT TOTAL =</b>		

### ➔ LES RESTOS DU COEUR :

**LA CAMPAGNE D'ÉTÉ EST EN COURS  
DEPUIS LE 29 MARS**



Distributions :

11, AVENUE GAMBETTA - 69250 NEUVILLE

**Adultes :**

Le MARDI après-midi de 13 h à 17 h 30

Le VENDREDI après-midi de 13 h à 16 h 30

**Bébés :**

Le Mardi après-midi de 13 h à 17 h 30

[ad69.neuville@restosducoeur.org](mailto:ad69.neuville@restosducoeur.org)

### ➔ EN CAS DE LITIGE PENSEZ AU CONCILIATEUR

Assermenté, le conciliateur est un acteur du service public de la justice que vous pouvez saisir en cas de litige, pour éviter un procès ou une procédure lourde et coûteuse. Il est chargé d'instaurer un dialogue entre les parties pour qu'elles trouvent la meilleure solution à leur litige, qu'elles soient personnes physiques ou morales. Ce service est ouvert aux particuliers, aux commerçants et aux entreprises.

Le conciliateur de justice peut intervenir pour des :

- Problèmes de voisinage (bornage, droit de passage, mur mitoyen),
- Différends entre propriétaires et locataires ou locataires entre eux,

- Différends relatifs à un contrat de travail,
- Litiges de la consommation,
- Impayés,
- Malfaçons de travaux, etc.

Le conciliateur de justice n'intervient pas pour des litiges :

- D'état civil (qui sont soumis à une rectification administrative ou judiciaire),
- De droit de la famille (pensions alimentaires, résidence des enfants, etc.) qui sont de la compétence du juge aux affaires familiales
- De conflits avec l'administration (vous pouvez saisir le Défenseur des droits ou le tribunal administratif).

La saisie du conciliateur de justice est gratuite.

Le conciliateur de justice reçoit sur rendez-vous, à la mairie de Neuville-sur-Saône.

- Plus d'infos : prendre rendez-vous à l'accueil de la mairie de Neuville-sur-Saône ou par téléphone au : 04 72 08 70 00

### ➔ BUS DU DROIT :

**Permanences les mercredis du 2<sup>ème</sup> trimestre 2021  
de 9 h 30 à 11 h 30 :**

- le 21 avril
- le 12 mai
- les 2 et 23 juin



**Place Charles de Gaulle (espace Jean Vilar)**

Prendre RV aux Restaurants du cœur  
11, avenue Gambetta, Neuville sur Saône  
Tél. : 04 72 08 95 87

